

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française  
portant désignation des membres des Commissions zonales  
et interzonale d'affectation créées en application des  
articles 14ter et 14quater de l'arrêté royal du 22 mars 1969  
fixant le statut des membres du personnel directeur et  
enseignant, du personnel auxiliaire d'éducation, du  
personnel paramédical des établissements d'enseignement  
gardien, primaire, spécial, moyen, technique, de promotion  
sociale et artistique de l'Etat, des internats dépendant de  
ces établissements et des membres du personnel du service  
d'inspection chargé de la surveillance de ces  
établissements**

**A.Gt 16-03-2010**

**M.B. 27-04-2010**

***Modifications :***

**A.Gt 10-10-11 (M.B. 30-11-11)**

**A.M. 11-04-12 (M.B. 25-06-12)**

**A.Gt 08-11-12 (M.B. 04-02-13)**

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu la loi du 22 juin 1964 relative au statut des membres du personnel de l'enseignement de l'Etat, telle que modifiée;

Vu le décret du 17 juillet 2002 visant à promouvoir la participation équilibrée d'hommes et de femmes dans les organes consultatifs;

Vu l'arrêté royal du 22 mars 1969 fixant le statut des membres du personnel directeur et enseignant, du personnel auxiliaire d'éducation, du personnel paramédical des établissements d'enseignement gardien, primaire, spécial, moyen, technique, de promotion sociale et artistique de l'Etat, des internats dépendant de ces établissements et des membres du personnel du service d'inspection chargé de la surveillance de ces établissements, notamment les articles 14ter et 14quater ;

Vu l'article 69, § 1<sup>er</sup>, 33<sup>o</sup>, de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 9 février 1998 portant délégations de compétence et de signature aux fonctionnaires généraux et à certains autres agents des Services du Gouvernement de la Communauté française - Ministère de la Communauté française;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 17 juillet 2009 portant règlement du fonctionnement du Gouvernement;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 17 juillet 2009 fixant la répartition des compétences entre les Ministres du Gouvernement de la Communauté française;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 14 janvier 2010 portant désignation des présidents et secrétaires de la Commission interzonale et des Commissions zonales d'affectation créées en application des articles 14ter et 14quater de l'arrêté royal du 22 mars 1969 fixant le statut des membres du personnel directeur et enseignant, du personnel auxiliaire d'éducation, du personnel paramédical des établissements d'enseignement gardien, primaire, spécial, moyen, technique, de promotion sociale et artistique de l'Etat, des internats dépendant de ces établissements



et des membres du personnel du service d'inspection chargé de la surveillance de ces établissements;

Sur désignation de la Ministre de l'Enseignement obligatoire et de l'Enseignement de Promotion sociale du 29 janvier 2010,

Arrête :

*modifié par A.Gt 10-10-11 ; A.M. 11-04-12*

**Article 1<sup>er</sup>.** - Sont désignés en qualité de membres effectifs et suppléants de la Commission zonale d'affectation de la zone de l'arrondissement administratif de Bruxelles-Capitale :

1° Membres effectifs représentant l'autorité :

- M. Charles-Henri CAPELLE, préfet des études;
- M. Francis LEES, préfet des études;
- M. Claude DOGOT, préfet des études; [remplacé par A.Gt 10-10-11]
- M. Mohamed EL HAMOUTI, préfet des études.

2° Membres suppléants représentant l'autorité :

- Mme Claudine SNAPS, proviseur; [remplacé par A.Gt 10-10-11]
- M. Faysal CHAHID, proviseur; [remplacé par A.Gt 11-04-12]
- M. Michel AUBRY, proviseur;
- M. Marc PONCIN, administrateur. [remplacé par A.Gt 10-10-11]

3° Membres effectifs représentant les organisations syndicales :

- CGSP : - M. Léon MOTTE;
- M. Eric BOONEN.
- CSC : Mme Josiane VAN ACKER.
- SLFP : M. Jean-Louis PLUSQUIN.

4° Membres suppléants représentant les organisations syndicales :

- CGSP : - M. Christian DEMAN;
- M. David DELCOUR.
- CSC : M. Thierry NOVALET.
- SLFP : M. Jean-Christophe WILEN.

5° Membres délégués du Gouvernement :

- M. Yves DUTRIEUX; [remplacé par A.Gt 10-10-11]
- Mme Maguy BOUCHERANE (du 1<sup>er</sup> septembre 2009 au 31 décembre 2009);
- M. Jean NAESSENS (à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010);
- M. Jean-Marc GASPARD.

*modifié par A.Gt 10-10-11 ; A.M. 11-04-12*

**Article 2.** - Sont désignés en qualité de membres effectifs et suppléants de la Commission zonale d'affectation de la zone de l'arrondissement administratif de Nivelles :

1° Membres effectifs représentant l'autorité :

- Mme Nicole ANTOINE, préfète des études;
- M. René DODEUR, préfet des études; [remplacé par A.Gt 10-10-11]
- M. Roland LAMBEAU, proviseur;
- Mme Anne DECATELLE, administratrice.

2° Membres suppléants représentant l'autorité :

- M. Jean PIRSOU, préfet des études;
- Mme Suzanne NIS-DURANT, Directrice; [remplacé par A.Gt 11-04-12]
- M. Louis DELMARCELLE, proviseur;

- Mme Valérie CARINCI, préfète des études.

3° Membres effectifs représentant les organisations syndicales :  
- CGSP : - Mme Stéphanie BERTRAND; [remplacé par A.Gt 10-10-11]  
- M. Verner CAUSTER. [remplacé par A.Gt 11-04-12]  
- CSC : Mme Marie-Thérèse ANDRE. [remplacé par A.Gt 10-10-11]  
- SLFP : Mme Rita VAN ROELEN.

4° Membres suppléants représentant les organisations syndicales :  
- CGSP : - Mme Anne COME;  
- M. Alain VAN STYVENDAEL.  
- CSC : Mme Sonia MANSENS. [remplacé par A.Gt 10-10-11]  
- SLFP : Mme Carole STERKX. [remplacé par A.Gt 11-04-12]

5° Membres délégués du Gouvernement :  
- M. Patrick BROHAN (du 1<sup>er</sup> septembre 2009 au 31 décembre 2009);  
- M. Jean NAESSENS (à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010)  
- Mme Béatrix MEUREE; [remplacé par A.Gt 10-10-11]  
- M. Jean-Marc GASPARD.

*modifié par A.Gt 10-10-11 ; A.M. 11-04-12*

**Article 3.** - Sont désignés en qualité de membres effectifs et suppléants de la Commission zonale d'affectation de la zone de l'arrondissement administratif de Huy-Waremme :

1° Membres effectifs représentant l'autorité :  
- Mme Jacqueline BOSSMEYER, [remplacé par A.Gt 10-10-11]  
- M. Jean-Marie VERNIERS, préfet des études;  
- Mme Carine GEUNS, directrice d'école fondamentale;  
- M. Jean-François ANGENOT, préfet des études.

2° Membres suppléants représentant l'autorité :  
- M. Marcel CORNET, préfet des études;  
- M. Raymond DEGULDRE, directeur d'école fondamentale; [remplacé par A.Gt 10-10-11]  
- Mme Sabine HAOT, préfète des études;  
- M. Jean-Yves GERIN, administrateur. [remplacé par A.Gt 10-10-11]

3° Membres effectifs représentant les organisations syndicales :  
- CGSP : - Mme Joëlle SILIEN;  
- M. Jean BEULEN.  
- CSC : M. Roland LAHAYE. [remplacé par A.Gt 11-04-12]  
- SLFP : Mme Fabienne HARDENNE.

4° Membres suppléants représentant les organisations syndicales :  
- CGSP : - Mme Catherine PRAILLET;  
- Mme Dominique GEORGIN.  
- CSC : M. Richard PAULISSEN. [remplacé par A.Gt 11-04-12]  
- SLFP : M. André GEUQUET.

5° Membres délégués du Gouvernement :  
- M. Francis GERMEYS (du 1<sup>er</sup> septembre 2009 au 31 décembre 2009);  
- Mme Jacqueline SEHEQUE (à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010);  
- M. Yves BACQUELAINE. [remplacé par A.Gt 11-04-12]  
- M. Jean-Marc GASPARD.

*modifié par A.Gt 10-10-11 ; A.M. 11-04-12*

**Article 4.** - Sont désignés en qualité de membres effectifs et suppléants de la Commission zonale d'affectation de la zone de l'arrondissement administratif de Liège :

- 1° Membres effectifs représentant l'autorité :
- Mme Christine TYSSÉN, préfète des études;
  - M. Alain FRUSCH, proviseur;
  - M. Manuel DONY, préfet des études;
  - Mme Catherine LEMAL, préfète des études.

- 2° Membres suppléants représentant l'autorité :
- Mme Françoise BURNOTTE, directrice d'école fondamentale;
  - Mme Sabine KERF, préfète des études;
  - Mme Jocelyne ENGLEBERT, préfète des études;
  - Mme Michèle KEUSTERMANS, administratrice.

- 3° Membres effectifs représentant les organisations syndicales :
- CGSP : - M. Luc TOUSSAINT;
  - M. René PUELLINCKX.
  - CSC : M. Pierre VAN DE CRAEN.
  - SLFP : M. Fernand DESCHAMPHELEIRE.

- 4° Membres suppléants représentant les organisations syndicales :
- CGSP : - Mme Muriel WELLENS;
  - M. Francis CLOSON.
  - CSC : M. André BRÜLL.
  - SLFP : Mme Marie CELENTIN.

- 5° Membres délégués du Gouvernement :
- M. Francis GERMEYS (du 1<sup>er</sup> septembre 2009 au 31 décembre 2009);
  - Mme Catherine DEMEURE (à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010);
  - Mme Surekha HOGGE ; [remplacé par A.Gt 11-04-12]
  - M. Jean-Marc GASPARD.

*modifié par A.Gt 10-10-11 ; A.M. 11-04-12*

**Article 5.** - Sont désignés en qualité de membres effectifs et suppléants de la Commission zonale d'affectation de la zone de l'arrondissement administratif de Verviers :

- 1° Membres effectifs représentant l'autorité :
- Mme Mirianne GOFFETTE, préfète des études; [remplacé par A.Gt 10-10-11]
  - M. Eric THIELENS, directeur; [remplacé par A.Gt 10-10-11]
  - M. Albert KEVER, administrateur;
  - M. Guy GILLET, [remplacé par A.Gt 10-10-11]

- 2° Membres suppléants représentant l'autorité :
- M. Emmanuel BECO, préfet des études; [remplacé par A.Gt 10-10-11]
  - M. Pierre BRAY, directeur d'école fondamentale;
  - Mme Nathalie LEVEAU, préfète des études;
  - M. Carl DUJARDIN, directeur d'école fondamentale. [remplacé par A.Gt 10-10-11]

- 3° Membres effectifs représentant les organisations syndicales :
- CGSP : - M. Olivier BOUILLON; [remplacé par A.Gt 11-04-12]
  - M. Olaf BODEM.
  - CSC : M. Philippe JACQUEMIN.

- SLFP : M. Michel WOLFERTZ.

4° Membres suppléants représentant les organisations syndicales :

- CGSP : - M. Michel BORDIGNON
- Mme Sabine HELMUS. [remplacé par A.Gt 11-04-12]
- CSC : M. Charly ROLAND. [remplacé par A.Gt 10-10-11]
- SLFP : M. José LELOUP.

5° Membres délégués du Gouvernement :

- M. Francis GERMEY (du 1<sup>er</sup> septembre 2009 au 31 décembre 2009);
- M. Karel VANGRUNDERBEEK (à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010);
- M. Yves BACQUELAINE; [remplacé par A.Gt 10-10-11]
- M. Jean-Marc GASPARD.

*modifié par A.Gt 10-10-11 ; A.M. 11-04-12*

**Article 6.** - Sont désignés en qualité de membres effectifs et suppléants de la Commission zonale d'affectation de la zone de l'arrondissement administratif de Namur :

1° Membres effectifs représentant l'autorité :

- M. Alain DECHAMPS, directeur d'un Centre de dépaysement et de plein air;
- M. Jean-Luc BOIGELOT, éducateur-économe;
- Mme Florence GAUTHIER, Préfète des études; [remplacé par A.Gt 11-04-12]
- M. Jacques SECHE, préfet des études.

2° Membres suppléants représentant l'autorité :

- M. Jean-Pol CLAESSENS, [remplacé par A.Gt 10-10-11]
- Mme Christine ENGLEBERT, directrice;
- Mme Marianne LEGRAND, secrétaire de direction;
- Mme Bénédicte SERVATIUS, sous-directrice.

3° Membres effectifs représentant les organisations syndicales :

- CGSP : - Mme Stéphanie BERTRAND; [remplacé par A.Gt 10-10-11]
- M. Jean DURGTEL.
- CSC : M. Luc RENARD.
- SLFP : M. Thierry GOLARD. [remplacé par A.Gt 10-10-11]

4° Membres suppléants représentant les organisations syndicales :

- CGSP : - M. Michel WAUTERS ; [remplacé par A.Gt 10-10-11]
- Mme Bernadette VRANKEN.
- CSC : M. Clément BAUDUIN. [remplacé par A.Gt 11-04-12]
- SLFP : M. Pierre FENAILLE. [remplacé par A.Gt 11-04-12]

5° Membres délégués du Gouvernement :

- Mme Yseult LORIAUX; [remplacé par A.Gt 11-04-12]
- M. Francis GERMEYS (du 1<sup>er</sup> septembre 2009 au 31 décembre 2009);
- M. Michel CULOT (à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010);
- M. Jean-Marc GASPARD.

*modifié par A.Gt 10-10-11 ; A.M. 11-04-12*

**Article 7.** - Sont désignés en qualité de membres effectifs et suppléants de la Commission zonale d'affectation de la zone de l'arrondissement administratif de Luxembourg :

1° Membres effectifs représentant l'autorité :

- M. Benoît ROBIN, préfet des études; [remplacé par A.Gt 10-10-11]
- Mme Kathleen JACQMIN, directrice;
- Mme Roseline ROBLAIN, préfète des études;
- Mme Chantal LEITZ, directrice.

2° Membres suppléants représentant l'autorité :

- M. Bernard LEYDER, directeur;
- M. Philippe GIBERTI, Directeur; [remplacé par A.Gt 11-04-12]
- M. Michel THEMELIN, directeur; [remplacé par A.Gt 10-10-11]
- M. Emile FIEVET, directeur.

3° Membres effectifs représentant les organisations syndicales :

- CGSP : - M. Yves BRACONNIER;
- M. Guy DE DECKER.
- CSC : M. Jean BERNIER.
- SLFP : M. Paul LAFFINEUR.

4° Membres suppléants représentant les organisations syndicales :

- CGSP : - Mme Karin JOÏE; [remplacé par A.Gt 11-04-12]
- Mme Patricia MYLE.
- CSC : M. Jean-Pierre BENEDETTI.
- SLFP : M. Marcel GOMAND.

5° Membres délégués du Gouvernement :

- Mme Sandrine VERSTICHEL; [remplacé par A.Gt 10-10-11]
- M. Francis GERMEYS (du 1<sup>er</sup> septembre 2009 au 31 décembre 2009);
- M. Michel CULOT (à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010);
- M. Jean-Marc GASPARD.

*modifié par A.Gt 10-10-11 ; A.M. 11-04-12*

**Article 8.** - Sont désignés en qualité de membres effectifs et suppléants de la Commission zonale d'affectation de la zone de l'arrondissement administratif du Hainaut occidental :

1° Membres effectifs représentant l'autorité :

- M. Philippe DE CASTECKER, préfet des études;
- Mme Anne FAGNART, préfète des études;
- M. Serge DUMONT, Directeur; [remplacé par A.Gt 10-10-11]
- M. Jean-Claude ROUSSEAU, directeur.

2° Membres suppléants représentant l'autorité :

- Mme Marie-Christine CROMBE, préfète des études;
- Mme Annick BRATUN, préfète des études;
- M. Frédéric DEBAISIEUX, directeur d'école fondamentale;
- Mme Linda JUVENOIS, directrice. [remplacé par A.Gt 10-10-11]

3° Membres effectifs représentant les organisations syndicales :

- CGSP : - Mme Rita DE HOLLANDER;
- M. Jacques BRUNAIN.
- CSC : M. Emmanuel MAHIEU.
- SLFP : M. Yvan LIBBRECHT. [remplacé par A.Gt 11-04-12]

4° Membres suppléants représentant les organisations syndicales :

- CGSP : - M. Michel VANDEPUT;
- M. Vincent MICLOTTE.
- CSC : M. Freddy LIMBOURG.
- SLFP : M. Renaud GARNIER. [remplacé par A.Gt 11-04-12]

5° Membres délégués du Gouvernement :

- M. Cyrille HESPEL; [remplacé par A.Gt 10-10-11]
- M. Pierre HANNECART (du 1<sup>er</sup> septembre 2009 au 31 décembre 2009);
- Mme Isabelle LECLERCQ (à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010);
- M. Jean-Marc GASPARD.

*modifié par A.Gt 10-10-11 ; A.M. 11-04-12*

**Article 9.** - Sont désignés en qualité de membres effectifs et suppléants de la Commission zonale d'affectation de la zone de l'arrondissement administratif de Mons-Centre :

1° Membres effectifs représentant l'autorité :

- Mme Laurence LARDINOIS, directrice;
- Mme Chantal LECERF, secrétaire de direction;
- M. Jean-Jacques DIEU, directeur;
- M. Jean-Pierre VANDERBORGHT, professeur.

2° Membres suppléants représentant l'autorité :

- Mme Carole CATELAIN, directrice;
- Mme Marie-Madeleine BROGNIEZ, administratrice;
- M. Francis COLLETTE, *Préfet des études*; [remplacé par A.Gt 10-10-11]
- Mme Brigitte FONTAINE, préfète des études.

3° Membres effectifs représentant les organisations syndicales :

- CGSP : - Mme Isabelle NOCERA;
- M. Marc MENU. [remplacé par A.Gt 10-10-11]
- CSC : M. Jean-Luc LECLERCQ.
- SLFP : M. Jacques BUXANT. [remplacé par A.Gt 11-04-12]

4° Membres suppléants représentant les organisations syndicales :

- CGSP : - Mme Véronique MAES;
- M. Philippe JONAS.
- CSC : M. Bernard DETIMMERMAN.
- SLFP : M. Quentin DELSINE. [remplacé par A.Gt 11-04-12]

5° Membres délégués du Gouvernement :

- M. Cyrille HESPEL; [remplacé par A.Gt 10-10-11]
- M. Pierre HANNECART (du 1<sup>er</sup> septembre 2009 au 31 décembre 2009);
- Mme Gaëlle LUC; [remplacé par A.Gt 11-04-12]
- M. Jean-Marc GASPARD.

*modifié par A.Gt 10-10-11 ; A.M. 11-04-12*

**Article 10.** - Sont désignés en qualité de membres effectifs et suppléants de la Commission zonale d'affectation de la zone de l'arrondissement administratif de Charleroi-Hainaut sud :

1° Membres effectifs représentant l'autorité :

- M. Jean-Marie HENDRICKX, préfet des études;
- Mme Françoise GREGE, préfète des études;
- Mme Dominique NICOLAS, préfète des études; [remplacé par A.Gt 10-10-11]
- M. Jean-Pierre SURKOL, professeur.

2° Membres suppléants représentant l'autorité :

- M. Jean-Claude MESDAGH, directeur d'école fondamentale;
- M. Eric THIRION, préfet des études;

- Mme Brigitte LEFEVRE, proviseur;
- Mme Christine MANGON, secrétaire de direction.

3° Membres effectifs représentant les organisations syndicales :

- CGSP : - Mme Paule ANNOYE;
- Mme Maryvonne FRANCESCHINELLI.
- CSC : M. Raymond MARCHAND.
- SLFP : Mme Bernadette BERWART.

4° Membres suppléants représentant les organisations syndicales :

- CGSP : - Mme Sylvie DAUBRESSE;
- M. Christophe HEMBERG.
- CSC : Mme Carmela GAGLIARDO.
- SLFP : M. Jean BLAES.

5° Membres délégués du Gouvernement :

- M. Serge DUMONT (du 1<sup>er</sup> septembre 2009 au 31 décembre 2009);
- Mme Gaëlle LUC ; *[remplacé par A.Gt 11-04-12]*
- M. Cyrille HESPEL; *[remplacé par A.Gt 11-04-12]*
- M. Jean-Marc GASPARD.

*modifié par A.Gt 10-10-11 ; A.M. 11-04-12 ; A.Gt 08-11-12*

**Article 11.** - Sont désignés en qualité de membres effectifs et suppléants de la Commission interzonale d'affectation de l'enseignement de plein exercice :

1° Membres effectifs représentant l'autorité :

- M. Alfred PIRAUX, préfet coordonateur de zone;
- M. Alain FAURE, préfet coordonateur de zone;
- M. Richard REGGERS, préfet coordonateur de zone; *[remplacé par A.Gt 10-10-11]*
- M. Michel CULOT, Directeur *[remplacé par A.Gt 08-11-12]*

2° Membres suppléants représentant l'autorité :

- Mme Tanya VANDEKERCHOVE, préfète coordonatrice de zone;
- M. Gilbert DELVILLE; préfet des études . *[remplacé par A.Gt 10-10-11]*
- M. Jean-Paul CLAESSENS, Préfet coordonateur de zone; *[modifié par A.Gt 08-11-2012]*
- Mme Catherine LEMAL, Préfète Coordonatrice de zone *[supprimé par A.Gt 11-04-12 ; Rétabli par A.Gt 08-11-12]*

3° Membres effectifs représentant les organisations syndicales :

- CGSP : - Mme Christiane CORNET;
- M. Philippe JONAS.
- CSC : M. Bernard DETIMMERMAN; *[remplacé par A.Gt 11-04-12]*
- SLFP : Mme Ariane GILLET.

4° Membres suppléants représentant les organisations syndicales :

- CGSP : - Mme Rita DE HOLLANDER;
- Mme Paule ANNOYE.
- CSC : Mme Laurence MAHIEUX; *[remplacé par A.Gt 11-04-12]*
- SLFP : M Guy LARONDELLE. *[remplacé par A.Gt 10-10-11]*

5° Membres délégués du Gouvernement :

- M. Francis GERMEYS;
- Mme Catherine LEMAL (du 1<sup>er</sup> septembre 2009 au 31 décembre 2009);
- M. Jean NAESSENS (à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010);
- M. Jean-Marc GASPARD.



**Article 12.** - Le présent arrêté produit ses effets le 1<sup>er</sup> septembre 2009.

**Article 13.** - Le Directeur général des Personnels de l'Enseignement organisé par la Communauté française est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 16 mars 2010.

Pour le Gouvernement de la Communauté française :

Le Directeur général des Personnels de l'Enseignement organisé par la  
Communauté française,

B. GORET